

**Procès-verbal du Conseil d'administration extraordinaire de l'IUT du Havre du 10 septembre 2015**

Approuvé à la séance du 29 septembre 2015

Présents : Mmes Delforge, Fleixas, Anne Millet, Sylvie Millet, Panchou ; MM. Ben Moussa, Bertrand, Garnier, Joignant, Sadeg.

Excusées représentées : Mmes Leray, Goujon, Mabire.

Excusés représentés : MM. Bénard, Maréchal, Vautier, Zlitni.

Excusée : Mmes Brulin, Mme Morel.

Excusé : M. Costa-Drolon, M. Duflo.

Absents : Mmes Amand, Arnaud, Bénard, Charpentier, Lecroq, Marc ; MM. Auffray, Bertho, Blandamour, Delaunay, Dubourg, Letray, Magoarou, Richer, Texier, Van As Durand.

Invités : Mme Delacour-Baudry, M. Lauwick, Mme Marchandise-Ruiz, Mme Motte.

Secrétaire de séance : Mme Delacour-Baudry

**Ordre du jour :**

1. Avis sur la candidature de Mme Valentine PATIN à la fonction de Chef de département Carrières Sociales.
2. Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration des 27 mai, 30 juin et 6 juillet 2015.
3. Approbation du dossier d'évaluation de l'IUT du Havre.
4. Questions diverses.

Le président déclare la séance ouverte à 18h15.

**1. Avis sur la candidature de Mme Valentine Patin à la fonction de Chef de département Carrières Sociales**

Mme Patin se présente.

Depuis 2001, elle est docteur en neurosciences.

Elle a été ATER, pendant deux ans, au sein du département Carrières Sociales. Elle y a appris la psychologie sociale.

Pendant 6 ans, elle a exercé, en tant que contractuelle, au département Carrières Sociales, à l'ISEL...

Mme Patin occupe un poste de PRAG en CDI à l'IUT du Havre depuis 2011. Elle enseigne la psychologie sociale. Elle est Directrice d'études de l'option Carrières Sociales.

C'est son efficacité, au sein du département Carrières Sociales, qui a motivé ses collègues à la désigner comme chef du département.

Les principaux projets de Mme Patin pour le département sont :

- Continuer à dynamiser l'équipe de quinze personnes dont une secrétaire.
- Continuer et amplifier la collaboration à l'intérieur de l'IUT (entre départements) et à l'extérieur (forums, stages, projets tuteurés notamment avec de nombreuses associations).
- Développer le DUT en alternance même si il est compliqué de trouver des stages en Carrières Sociales.

Le président demande si les administrateurs ont des questions.

Mme Sylvie Millet est satisfaite que ce soit une personne connaissant la maison qui reprend le département. Elle se demande si le CDI est compatible avec la fonction de chef de département.

Le Directeur explique qu'un chef de département en CDI a une prime équivalente à un chef de département fonctionnaire.

Mme Marchandise-Ruiz demande quels sont les projets de Mme Patin à l'international. Peut-on compter sur elle pour les semestres de 2<sup>ème</sup> année à l'étranger et pour les séjours à l'étranger ?

Mme Patin répond que l'on peut compter sur elle pour les projets à l'international.

Les administrateurs vont procéder au vote : sont-ils favorables à la candidature de Mme Patin et l'acceptent-ils comme Chef de département de Carrières Sociales ?

17 votants.

**Résultat du vote : unanimité.**

Le président et les administrateurs félicitent Mme Patin pour cette élection à l'unanimité. Le Directeur valide la candidature de Mme Patin.

**2. Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration des 27 mai, 30 juin et 6 juillet 2015**

Les administrateurs procèdent au vote.

17 votants.

**Résultat du vote : unanimité pour l'approbation des procès-verbaux des conseils d'administration des 27 mai, 30 juin et 6 juillet 2015.**

**3. Approbation du dossier d'évaluation de l'IUT du Havre**

Le Directeur a transmis aux administrateurs la version 11 du dossier d'évaluation de l'IUT.  
Il manque encore quelques données et toutes les remarques sont les bienvenues.  
Le dossier sera transmis également aux chefs de département.  
Le Directeur souhaite laisser la main sur la partie finale : le futur (les objectifs politiques de l'IUT et la synthèse des projets de l'IUT).  
Le Directeur rappelle que c'est une auto-évaluation. Il n'y a pas de vrai, pas de faux. C'est ce que l'on pense.  
Le Directeur procède à la lecture de la partie du dossier concernant les points forts et les points faibles de l'IUT.  
M. Sadeg suggère une reformulation pour « un IUT important par rapport à son université ». La remarque est prise en compte par le Directeur.  
Ainsi que celle concernant la « coopération étroite avec les milieux professionnels ».  
M. Ben Moussa pense que l'impossibilité de développer l'apprentissage est fautive. Le Directeur répond que c'est l'alternance que nous développons. Pour parvenir à développer l'apprentissage, la Région doit soutenir l'IUT.  
Mme Marchandise-Ruiz rappelle que l'on ne peut engager de contractuels pour plus de trois ans. Sans amélioration de cette contrainte, l'IUT devra engager de nouvelles personnes pour remplacer des contractuels qui donnent satisfaction.  
Mme Sylvie Millet dit que le CA de l'Université s'oppose à l'extension de ces trois ans. Le problème est que l'on ne recrute plus de titulaire. Il ne faut pas oublier que l'IUT date de 1967. Des personnels ont fait une grande partie de leur carrière à l'IUT. L'âge moyen des personnels entraîne beaucoup de départs à la retraite.  
Un site en ville haute et un site en ville basse sont considérés comme un point faible.  
Pour Mme Marchandise-Ruiz, les étudiants de Frissard peuvent bénéficier de l'offre de service de l'Université.  
Malgré tout, le fait qu'il n'y ait pas un RU à Frissard est un point faible. Les étudiants ne s'en plaignent pas tant que cela pour M. Ben Moussa.  
Le Directeur accepte toute remarque ultérieure qui pourra être intégrée sans modifier l'esprit du document.

Le Directeur procède à la lecture des projets de l'IUT.  
Le développement des enseignements en langue étrangère et le renouvellement des équipements pédagogiques doivent faire partie des projets quinquennaux.  
Le Directeur invite les administrateurs à faire leurs remarques.  
Mme Delforge demande une modification p 41 : l'enseignement est effectué à 100% et non à 50% en anglais en Professional English.  
Elle souhaite que les propos trop négatifs sur Professional English soient retirés.  
M. Ben Moussa souhaite que le DUT HSE en Algérie soit mentionné.  
Suite à une remarque de Mme Delforge, le Directeur retire l'Australie des destinations de prédilection (car deux fois en 10 ans). Le Directeur préfère mentionner tous les pays en retirant la notion de « prédilection ».  
Le département Carrières Sociales propose également des stages, en Afrique, avec les associations locales.  
Mme Delforge mentionne un oubli de l'Irlande, p 44, en ce qui concerne la mobilité des personnels.  
Elle pense également que les passages consacrés à l'international sont trop orientés sur les chercheurs alors que tous les professeurs de langue sont investis dans l'international.  
Le Directeur reconnaît qu'il insiste beaucoup sur la recherche afin que notre dimension universitaire ne soit jamais oubliée.  
Mme Sylvie Millet demande à ce que le nombre de BIATSS soit vérifié.  
Elle mentionne que, depuis 5 ans, avec l'enquête nationale, il y a une augmentation du suivi du devenir des diplômés des DUT.  
M. Garnier remarque qu'il faut ajouter l'accueil du Master Composite en GMP.  
Mme Anne Millet demande à ce que BPI soit désigné.  
Mme Sylvie Millet remarque l'oubli du lien de la Hongrie avec GEA depuis 20 ans.  
Le Directeur répond aux interrogations de Mme Millet quant à M. Christophe Guérin qui est « chargé de mission audiovisuel ».  
Mme Sylvie Millet s'interroge sur l'évaluation des enseignements qui est une charte qui a été votée par le CFVU en 2014 (cf p54). Cette évaluation ne s'est pas encore généralisée à l'IUT.  
Mme Sylvie Millet voudrait que l'on ajoute que c'est le service Formations qui donnent les indicateurs nécessaires au pilotage de l'offre de formation (cf. p 58). Ce service assure également une veille juridique notamment sur les nouveaux textes concernant les stages.  
Mme Sylvie Millet voudrait que soit noté le nombre de personnels dans tous les services. Elle regrette que le dossier ne parle pas du service financier mais que du budget.  
Mme Sylvie Millet préférerait que soit employé le terme de pénibilité plutôt que de « rudesse » pour ce qui concerne le travail des agents du service intérieur. Cette pénibilité étant due, en partie, à l'âge des agents.  
Mme Sylvie Millet remercie le Directeur pour ce travail dont la lecture a été très intéressante. Elle demande que la version finale, avec les modifications, qui sera présentée au CA de l'Université, soit envoyée aux administrateurs.  
Le directeur répond en assurant que la totalité des remarques faites donnera lieu à correction pour le document définitif.

Les administrateurs procèdent au **vote** de l'approbation du dossier d'évaluation de l'IUT du Havre **sous réserve des modifications ultérieures**.

17 votants

**Résultat du vote : unanimité.**

Le président et le Directeur remercient l'ensemble des administrateurs.

#### **4. Questions diverses**

Le conseil d'administration du 15 mars 2016 est reporté au 22 mars 2016.